

Préfecture Val d'Oise – Formation des maîtres de chiens dangereux – Liste personnes habilitées

Mise à jour au 26 avril 2022 de la Liste départementale des personnes habilitées à dispenser des formations des maîtres de chiens dangereux.

Cette liste est consultable en mairie ainsi que sous le libellé “Formation des maîtres de chiens dangereux” à la rubrique “Informations Pratiques” du menu “Vie Pratique” du site de Bréançon.

Télécharger (PDF, 250KB)